



VILLE DE SAINT-LAZARE  
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES  
PROVINCE DE QUÉBEC

---

## AVIS PUBLIC

### RETRAIT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1060 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AUX FINS DU PAVAGE DE LA PLACE GERMAIN-PILON À LA SUITE DE LA JOURNÉE D'ACCESSIBILITÉ AU REGISTRE

(Article 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, RLRQ c. E-2.2)

Lors de la séance ordinaire tenue le 9 avril 2019, le conseil municipal a retiré le règlement numéro 1060 décrétant un emprunt de 84 000 \$ aux fins de paver la rue Germain-Pilon. Ce dernier avait été adopté lors de la séance ordinaire du 19 février 2019.

En effet, à la suite de la tenue de la journée d'accessibilité à un registre, le 19 mars 2019, le règlement ci-dessus mentionné n'a pas été réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

---

Nathaly Rayneault, avocate • MPA, LLM, oma  
Greffière et directrice  
Service du greffe et du contentieux

Notre ☎ : 0230-210 (40 036)

Z:\0200 - GC\0230 - LP\_REG\0230-200 - REG\0230-210 STLZ\1000-1099\1054-1060\_Pavage 2019 +\1060\_Emprunt pavage Germain-Pilon (40036 )\01\_procedure\2019-04-11\_Avis\_retrait 1060.docx